



Bac 2023 : des professeurs dénoncent un relèvement arbitraire des notes

Les élèves de terminale ont découvert ce mercredi leurs notes aux épreuves de spécialité. Elles comptent à la fois pour obtenir le bac et pour l'orientation dans l'enseignement supérieur via Parcoursup. Des professeurs dénoncent des relèvements de notes arbitraires, facilités par la dématérialisation des corrections de copies. C'est le retour du grand bidouillage des notes du baccalauréat ! On avait presque oublié cette tradition annuelle française : Covid-19 oblige, le bac a été perturbé lors des trois dernières années. C'est la première fois que la nouvelle mouture de cet examen qui comporte, désormais, une part de contrôle continu se tient à la date prévue. En mars, les élèves de terminale ont planché chacun sur leurs deux épreuves de spécialité. Elles représentent un tiers de la note globale du bac qui va être prise en compte pour Parcoursup, la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur. D'où une fébrilité accrue, cette année, des élèves et de leurs enseignants concernant ces notes, dévoilées ce mercredi 12 avril sur le site Cyclades.

Or, l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, notamment, dénonce un « bidouillage organisé pour masquer la réalité ». Dans plusieurs académies, les correcteurs ont « découvert stupéfaits, vendredi, que les notes de leur lot de copie avaient été arbitrairement remontées par l'institution sans qu'ils aient été préalablement avertis et sans explications », accuse l'association. Certes, l'existence d'une procédure d'harmonisation n'est pas nouvelle. Elle consistait auparavant à étudier avec les correcteurs les raisons pour lesquelles leur lot de copie pouvait avoir une moyenne « statistiquement anormale ». Le but étant d'éviter des écarts de notation trop importants entre différents lots de copies pour ne pas léser les candidats évalués par des correcteurs plus sévères que les autres.

Une information très biaisée

« Il n'en est rien ici puisqu'il s'agit d'une remontée généralisée des notes, par lot entier. L'objectif : palier les différences de notation et de difficulté entre l'épreuve du jour 1 et celle du jour 2, nouvelle aberration générée par le bac Blanquer », assure l'association. En effet, la plupart des épreuves de spécialité se tiennent sur deux jours avec des questions et des exercices différentes. « La volonté d'harmoniser les moyennes entre les jours 1 et 2 n'a pas de sens car les élèves n'ont pas tous été interrogés sur les mêmes points du programme », font à présent valoir ces professeurs d'économie. Une certitude : Ces notes de spécialité, censées jouer un rôle clé dans la sélection opérée via Parcoursup, n'ouvriront aux établissements de l'enseignement supérieur « qu'une information très partielle et biaisée sur les acquis des élèves postulant dans leurs formations ».

Professeur agrégé d'histoire-géographie dans un établissement de l'ouest parisien, Béatrice Guillon ne décolère pas : « Je corrige le bac depuis 17 ans et c'est la première fois qu'on remonte mes notes ainsi ! ». Son paquet de 35 copies « très faibles et venant visiblement d'un même établissement » a été remonté de trois points en moyenne sans avertissement, surtout « les notes basses ». « En clair, estime-t-elle, il s'agit de faire en sorte que tout le monde atteigne le résultat d'au moins 10 sur 20 pour obtenir le bac ». Pour en avoir discuté avec plusieurs collègues, elle estime qu'il s'agit « d'une promotion de l'élève faible qui doit à tout prix réussir son bac pour une question de flux, sans pour autant que l'on relève les résultats des élèves les plus performants. Cela écrase l'échelle des notes et n'a donc aucun sens ». Pour Valérie Degoy professeur de sciences de la vie et de la terre (SVT) à Rouen, ce petit tripatouillage insupportable à ses yeux est «



très variable d'une académie à l'autre. Et d'une discipline à l'autre » Elle admet toutefois « Ce n'est pas la transparence totale mais je reconnais que dans mon académie, les professeurs ont été cette année contactés par leurs inspecteurs lorsque leurs notes étaient relevées ».

Harmoniser n'est pas cliquer

Via le logiciel de numérisation des copies Santorin, généralisé depuis trois ans, le ministère de l'Éducation nationale peut modifier les notes des copies sans passer par les correcteurs. Les enseignants ont accès aux courbes de l'ensemble des correcteurs et peuvent facilement constater les modifications et leur ampleur. Pour chaque discipline et dans chaque académie, ce sont cette année deux inspecteurs, deux « coordonnateurs » et deux « correcteurs » choisis parmi les enseignants qui décident de relever éventuellement les notes.

Un garde-fou insuffisant pour les syndicats d'enseignants et d'inspecteurs Snes-FSU, le Snep-FSU et Sui-FSU qui ont lancé, début avril, une pétition « Harmoniser n'est pas cliquer » pour dénoncer ce processus : « Ces harmonisations de masse effacent le principe de la souveraineté du jury. Elles disqualifient le travail à la fois pédagogique et collégial d'harmonisation des notes au profit d'une opération purement statistique, pour masquer de manière globale les iniquités introduites par la nouvelle organisation du bac elle-même », dénoncent ces syndicats qui ont toujours été hostiles à la réforme de ce bac concocté par Jean-Michel Blanquer, l'ancien ministre de l'éducation nationale.

17 à 20% des notes relevées en 2022

En 2022, pas moins de « 17 à 20 % des notes ont été redressées à l'insu des correcteurs, selon l'enquête qu'a diligentée le ministère », s'inquiétait, il y a quelques mois, une responsable de l'association des professeurs de philosophie. Le ministère dément quant à lui toute consigne de relèvement des notes à l'échelon nationale. « La dématérialisation permet d'harmoniser globalement un lot de copies et des correcteurs peuvent avoir l'impression qu'il y a eu un traitement aveugle alors qu'avant on procédait copie par copie », avait rétorqué aux inquiets, l'an dernier Édouard Geffray, le directeur général de l'enseignement scolaire lors d'une conférence de presse : « Le processus est le même que les années précédentes. C'est juste l'affichage qui s'est trouvé modifié », assurait-il. « Ce n'est pas exact, avant on discutait tous entre nous lors d'un jury, on en parlait et on décidait en commun, ce n'est plus le cas... L'informatique prend la main, on devient de simples exécutants. Des ajustements massifs peuvent être réalisés sur des milliers de copies, en un seul clic, et sans un regard, évidemment, pour les situations individuelles de chaque élève. », proteste Valérie Degoy, syndiquée au Snes-FSU.

Vous souhaitez donner votre avis sur cet article ?

Commenter

La perspective du troisième trimestre fournit un nouvel élément d'inquiétude aux syndicats d'enseignants. Avec le contrôle continu, les notes de spécialité et celles du français anticipé de première, un lycéen sait, sauf grande contre-performance ultérieure lors de l'épreuve de philosophie et du grand oral, s'il a ou non son bac. Les élèves peuvent avoir l'impression que l'année est terminée et relâcher leurs efforts. « Dans mon lycée élitiste, les élèves sont dociles et continuent à travailler, note Béatrice Guillon, mais c'est loin d'être le cas partout ». C'est un argument supplémentaire aux yeux de plusieurs syndicats d'enseignants pour revendiquer le retour de ces épreuves en juin... Mais reporter en juin, c'est en quelque sorte renouer avec le statu quo et le bac d'avant, celui d'avant la réforme Blanquer. Une réforme dont l'objectif affiché est de mieux articuler les années de première et de terminale à l'orientation dans l'enseignement supérieur. Pour la deuxième association de parents de l'enseignement public, la Peep, le calendrier actuel permet « d'avoir des épreuves nationales et



anonymes qui comptent dans les dossiers Parcoursup ». Une raison qui plaide, selon l'organisation, pour tenir ces épreuves relativement tôt dans l'année.

